

PLAN DE COURS

Hiver 2023

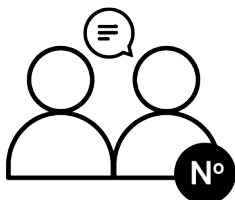
Principes et enjeux de l'administration publique

Professeur : Philippe Dubois

Courriel : philippe.dubois@enap.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

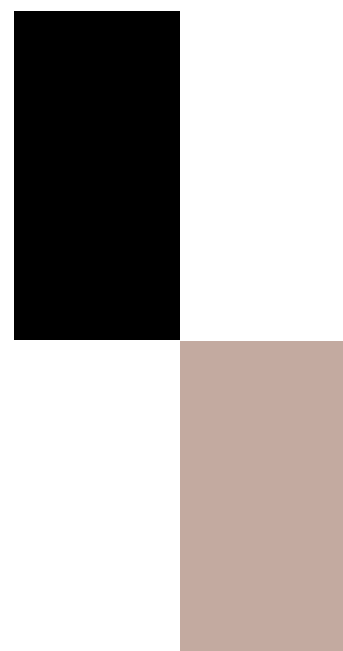
Sigle du cours : ENP7505, groupe 11



PRÉSENTIEL

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTIF DU COURS.....	3
OBJECTIFS DU COURS	3
COURS PRÉALABLE	3
MODALITÉS DU COURS.....	4
APPROCHE D'ENSEIGNEMENT	4
ÉVALUATIONS	5
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE.....	7
CONTENU	7
CALENDRIER HIVER 2023	17
RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES	18
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	19
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	19



DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les actrices et les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

Il sert de fondement pour les cours plus spécialisés offerts à l'ENAP.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours a pour objectif général de familiariser l'étudiant.e avec les grands principes qui régissent la structure et le fonctionnement des organismes et des appareils publics. Il aborde également le contrat social liant la société et l'État, c'est-à-dire l'assise de sa légitimité et de sa capacité d'agir pour l'intérêt général. Plus spécifiquement, le cours vise à ce que l'étudiant.e puisse comprendre et analyser les grandes problématiques (organisationnelles, administratives, sectorielles, économiques, juridiques, etc.) qui animent les ministères et les réseaux du secteur public ainsi que les rapports entre le politique et l'administratif. En outre, le cours devrait permettre à l'étudiant.e d'évaluer les conséquences de ces problématiques pour la gestion publique.

COURS PRÉALABLE

Aucun

Les étudiant.e.s ayant un baccalauréat en science politique pourraient obtenir une substitution de ce cours.

MODALITÉS DU COURS

Le **cours présentiel (N°)** offre majoritairement des activités de formation en classe. Quelques séances peuvent être à distance en mode synchrone (au même moment) ou asynchrone (en différé) pour une portion maximale de 20 % de la durée du cours. Ce cours se déroule majoritairement en mode synchrone.

Voici [un lien vers le site web de l'ENAP](#) pour plus d'informations sur les différents types de cours.

Charge de travail attendue

Selon le règlement des études, un crédit correspond normalement à quarante-cinq (45) heures de formation ou d'apprentissage planifiées et encadrées selon des formules pédagogiques variées et adaptées aux exigences des activités. À titre indicatif, voici la charge de travail à laquelle les étudiantes et les étudiants doivent s'attendre.

Charge de travail attendue	Enseignement synchrone ou activités d'apprentissage asynchrones	Travaux personnels, lectures, rédaction, travaux d'équipe ou autres
Cours de 3 crédits	45 heures	90 heures

APPROCHE D'ENSEIGNEMENT

Ce cours est composé principalement d'exposés magistraux offerts par le professeur lors de séances hebdomadaires, précédées d'une série de lectures obligatoires. La mise en application des apprentissages est aussi favorisée par la tenue de séminaires en classe et d'échanges avec des conférencières et conférenciers. Du matériel et des lectures complémentaires (dont la consultation est encouragée, mais facultative) complètent les ressources pédagogiques.

Lors des séances en classe, la participation active des étudiant.e.s est attendue. Elles ou ils doivent obligatoirement avoir fait toutes les activités préalables (c.-à-d. les lectures et la consultation du matériel complémentaire) comme indiqué dans Athenap.

Présence et assiduité aux cours

La réalisation d'un cours universitaire de deuxième cycle requiert un haut niveau d'engagement, d'organisation et d'autonomie. Les étudiant.e.s doivent faire preuve d'un investissement soutenu tout au long du trimestre. Leur présence en classe est attendue et nécessaire. La réalisation d'un cours de trois (3) crédits prévoit une charge de travail de 135 heures (dont 45 heures en classe) ce qui inclut les activités préparatoires aux séances (par ex. les lectures obligatoires), les séances en classe, ainsi que les travaux et les évaluations.

Notez bien que **le contenu du cours ne se résume pas uniquement au contenu présenté lors des séances en classe. Pour réussir ce cours, il faut réaliser toutes les activités qui y sont prévues, y compris les lectures obligatoires indiquées au plan de cours.** Selon vos capacités et votre niveau de connaissances préalables, il se peut que vous deviez investir plus ou moins de temps.

Au besoin, les étudiant.e.s peuvent obtenir du soutien dans leur processus d'apprentissage en utilisant les moyens suivants :

1. Utiliser les nombreuses ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiantes et des étudiants par l'ENAP, dont le [Service d'aide aux étudiants \(SAE\)](#) et [la Bibliothèque](#);
2. Contacter par écrit (à l'aide de votre **courriel @enap.ca**) le professeur **avec des questions précises** et, au besoin, prendre un rendez-vous pour en discuter. Le professeur se réserve le droit de répondre aux courriels dans un délai de 48h (jours ouvrables seulement).

ÉVALUATIONS

Intégrité et Honnêteté intellectuelle

L'ENAP accorde une haute importance à la déontologie académique. Il incombe à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par le manquement à l'honnêteté intellectuelle selon le [Règlement relatif au plagiat et aux actions et comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP](#). Tout manquement sera sanctionné conformément à ce règlement.

Vous devez vous inscrire et terminer votre apprentissage proposé dans [Réflexe](#) pour obtenir votre badge, symbole de votre engagement à remettre des travaux originaux et documentés. Des formations [Honnêteté intellectuelle et plagiat](#) sont aussi offertes dans les bibliothèques de l'ENAP.

Descriptif des évaluations

Évaluation	Points	Date
1. Test-éclair 1	10	8 février
2. Test-éclair 2	10	22 février
3. Test-éclair 3	10	22 mars
4. Test-éclair 4	10	5 avril
5. Test-éclair 5	10	26 avril
6. Recension d'un article scientifique	20	12 mars, 23 h 59
7. Travail final	30	21 avril, 23 h 59
Total	100	

Critères d'évaluation

Les tests-éclairés sont de courts questionnaires (environ 15 minutes) à réaliser pendant certaines séances du cours. Ils visent à évaluer la compréhension de la matière.

La recension d'un article scientifique et le travail sont deux travaux qui visent à évaluer la capacité d'analyse et la mise en application de la matière du cours.

Les consignes et les critères d'évaluation sont disponibles dans Athenap.

L'évaluation des apprentissages est régie par le *Règlement des études* et par la *Politique et des règles administratives relatives à l'évaluation des apprentissages* de l'ENAP (voir: https://enap.ca/enap/246/Politiques_et_reglements.enap). S'ajoutent à ces balises les modalités suivantes :

La remise en **retard** des travaux entraînera une pénalité d'un point par jour (incluant les jours fériés et les fins de semaine). Après une semaine (7 jours) de retard, la note zéro (0) sera attribuée. Les tests-éclairés doivent être complétés au moment indiqué dans Athenap. Sinon, la note zéro (0) sera attribuée.

Conformément à la *Politique relative à l'usage et à la qualité de la langue française* de l'ENAP, il est attendu que tous les travaux et les examens soient rédigés dans un français de qualité. En ce sens, une pénalité d'un maximum de 10% de la note finale d'une évaluation pourra être appliquée à raison de 0,2 point par faute.

Les grilles d'évaluation des travaux écrits prévoient également la perte de points lorsque des problèmes relatifs à la **citation des sources** sont observés (voir section « Intégrité et honnêteté intellectuelle » du plan de cours.

Enfin, toute tentative de **tricherie ou plagiat** telle que décrite au *Règlement relatif au plagiat et aux comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP* sera sanctionnée conformément aux modalités en vigueur et entraînera automatiquement l'attribution de la note zéro (0) au travail ou à l'examen concerné.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Des frais seront appliqués à votre facture, que vous ayez ou non des textes ou notes de cours en format numérisé sur Athenap, et ce, afin de payer les droits d'auteurs non couverts par notre entente avec Copibec. Voir la grille tarifaire dans [Droits de scolarité et autres frais](#).

La configuration technologique de base pour suivre un cours à l'ENAP est indiquée à l'horaire (https://www.enap.ca/enap/280/Horaire_et_planification_des_cours.enap). Il vous est demandé d'en prendre connaissance avant de vous engager dans le cours.

Matériel à se procurer

- MICHAUD, Nelson (dir.) (2017). *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (2^e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec. ISBN 978-2-7605-4825-1.

Matériel accessible en ligne sur la plateforme technopédagogique Athenap :

Toutes les autres lectures obligatoires, ainsi que le matériel complémentaire, seront disponibles sur Athenap.

CONTENU

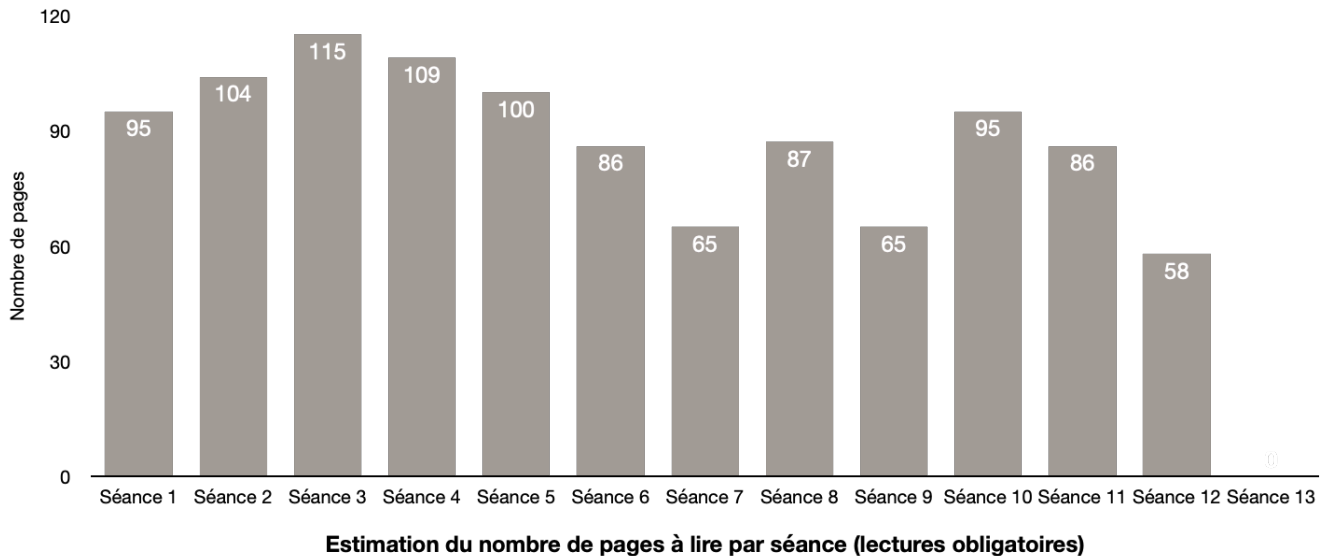
Le contenu du cours se décline ainsi :

- Des lectures obligatoires à faire **avant** la séance hebdomadaire ;
- Des lectures et du matériel complémentaires à consulter au besoin ou selon l'intérêt ;
- Des séances de cours hebdomadaires obligatoires, en présentiel ;
- Des travaux et évaluations (voir section « Évaluations ») pour valider les apprentissages.

Tout le contenu obligatoire du cours, c'est-à-dire les lectures obligatoires et la matière présentée en classe, est susceptible de faire l'objet d'une évaluation. Les lectures et le matériel complémentaires, quant à eux, offrent aux étudiant.e.s l'occasion de mieux comprendre des aspects particuliers du contenu du cours ou d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.

Les étudiant.e.s ont la responsabilité d'arriver en classe convenablement préparé.e.s. Pour être en mesure de suivre les séances de cours, les lectures obligatoires doivent avoir été faites préalablement. Le professeur pourra, au besoin, répondre à des questions sur leur contenu. Toutefois, notez que **les présentations magistrales ne servent pas à résumer les lectures obligatoires**. Les lectures sont plutôt le point de départ de la matière abordée à chaque séance.

La charge de travail associée aux lectures obligatoires correspond à celle normalement attendue pour un cours universitaire de deuxième cycle à vocation introductive. Des choix ont été faits pour limiter le nombre de lectures obligatoires à environ 80 pages (en moyenne) par semaine. Ce calcul est basé sur une estimation des pages par lecture obligatoire, incluant les pages de notes et les bibliographies. Le nombre réel de pages à lire par semaine est donc moins élevé. La figure suivante offre tout de même un bon estimé de la charge de lecture par semaine :



SÉANCE 1 : Introduction générale au cours Fondements et objets de l'État

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 1, 2 et 3
- Gow, J.I. (1993). « L'administration comme objet politique ». Dans J.I. Gow, M. Barrette, S. Dion et M. Fortmann (dir.), *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Boucherville : Gaëtan Morin éditeur, p. 4-22.

Lectures complémentaires

- Schiffino, N. et al. (2022). *Fondements de science politique* (2^e édition), Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. (Chapitre 3 : « L'État », p. 111-163).
- Hudon, R. et C. Poirier. (2013). *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques*. Québec : Presses de l'Université Laval. (Chapitre 8 : « L'État et les forces politiques », p. 285-310).
- Schmitter, P.C. et T.L. Karl. (1991). « What Democracy Is... and Is Not », *Journal of Democracy*, 2(3), p. 75-88.

- Diamond, L. (2002). « Elections Without Democracy: Thinking About Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, 13(2), p. 21-35.

SÉANCE 2 : La constitution canadienne et l'État québécois

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitre 5
- Taillon, P. et A. Binette. (2023). « Le fédéralisme et le constitutionnalisme ». Dans M. Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien (7^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 39-74.
- Paquin, S. (2022). « Qu'est-ce que le modèle québécois ? ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 19-38.
- Bernier, L. et D. Latouche (2022). « Il y a bien eu une Révolution tranquille : histoire de l'État québécois ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 39-58.

Lectures complémentaires

- Rocher, F. et G. Laforest. (2017). « Les fondements historiques et politiques du régime politique canadien ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 9-36.
- Laforest, G. et A.-G. Gagnon. (2020). « Le fédéralisme canadien : quelques réflexions autour des "moments fondateurs" ». Dans F. Mathieu, D. Guénette et A.-G. Gagnon (dir.), *Cinquante déclinaisons de fédéralisme. Théories, enjeux et études de cas*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 243-260.
- Laforest, G. et E. Montigny. (2023). « Le fédéralisme exécutif : problèmes et actualités ». Document inédit.
- Savoie, D.J. (2019). *La démocratie au Canada : l'effritement de nos institutions*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press. (Chapitre 4 : « Tout ce qui est canadien est régional sauf les institutions politiques nationales »).

SÉANCE 3 : La fonction législative

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 6 et 7
- Montigny, E. et R. Pelletier. (2017). « Le pouvoir législatif : le Sénat et la Chambre des communes ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 209-236.

- Assemblée nationale du Québec. (2009). « La fonction de député ». En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/index.html>
- Montigny, E. et R. Morency. (2014). « Le député québécois en circonscription : évolution, rôle et réalités », *Revue québécoise de science politique*, 47(1), p. 71-92.

Lectures complémentaires

- Montigny, E. (2013). « Parlement du Canada : bicaméralisme, bilinguisme et gouvernement responsable », dans E. Montigny et F. Gélinau (dir.), *Parlementarisme et francophonie*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 9-32.
- Pelletier, R. (2013). « Le parlementarisme québécois : une copie (trop ?) fidèle au modèle de Westminster ». Dans E. Montigny et F. Gélinau (dir.), *Parlementarisme et francophonie*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 33-48.
- *Secrets d'État ?* : Chapitre 8
- Tsebelis, G. (1995). « Decision Making in Political Systems: Veto Players in Presidentialism, Parliamentarism, Multicameralism and Multipartyism », *British Journal of Political Science*, 25(3), p. 289-295.

SÉANCE 4 : La fonction gouvernementale

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 9, 14 et 15
- Massicotte, L. (2017). « Le pouvoir exécutif : la monarchie, le premier ministre et les ministres ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 237-264.

Lectures complémentaires

- Capano, G., M. Howlett et M. Ramesh. (2015). « Bringing Governments Back in: Governance and Governing in Comparative Policy Analysis », *Journal of Comparative Policy Analysis*, 17(4), p. 311-321.
- Savoie, D.J. (1999). « The Rise of Court Government in Canada », *Canadian Journal of Political Science*, 32(4), p. 635-664.
- Montigny, E. et S. Jacob. (2019). « Les cabinets ministériels au Québec : pouvoirs et paradoxe », *Administration publique du Canada*, 62(3), p. 435-456.
- Huot, G. et M.A. Bodet. (2022). « Les conséquences parlementaires du capital politique : le cas de l'Assemblée nationale du Québec », *Recherches sociographiques*, 63(1-2), p. 231-248.

SÉANCE 5 : La fonction juridictionnelle

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 19, 21 et 22

Lectures complémentaires

- Tremblay, G. et G. Motard. (2017). « Le pouvoir judiciaire et sa nécessaire indépendance ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 299-324.
- Savoie, D.J. (2019). *La démocratie au Canada : l'effritement de nos institutions*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press. (Chapitre 14 : « De nouvelles forces au-dessus de la ligne de faille »).
- Daly, P. (2022). « La déférence, le contrôle judiciaire et la pandémie : mise en scène pour un débat sur le couvre-feu québécois », *Éthique publique*, 24(1), <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.6925>.

SÉANCE 6 : La fonction administrative

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 12, 13 et 20

Lectures complémentaires

- Tellier, G. (2017). « Les relations entre le Parlement et l'administration publique ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6^e édition)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 265-298.
- Rigaud, B. (2018). « Enjeux démocratiques et éthiques de l'interface politico-administrative au Québec », *Éthique publique*, 20(1), <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3204>.
- Wilson, W. (1887). « The Study of Administration », *Political Science Quarterly*, 2(2), p. 197-222.
- Kim, D.-R. (2008). « Political Control and Bureaucratic Autonomy Revisited: A Multi-Institutional Analysis of OSHA Enforcement », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18(1), p. 33-55.
- Villeneuve-Siconnelly, K. (2021). « La députation et le haut fonctionariat : une revue de la littérature », *Cahier de recherche électorale et parlementaire*, 22, http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no22.pdf.

SÉANCE 7 : La politie

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitre 23
- Piron, F., J. Millette et S. Couture. (2022). « La société civile québécoise, au cœur de la vie démocratique ». Dans J. Charron (dir.), *La communication publique : pratiques et enjeux*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 95-111.
- Couture Gagnon, A. et M. Marquis-Bissonnette. (2021). « Modernisation de la théorie de l'État de Bergeron grâce à une étude de cas sur les amish du vieil ordre de l'Ontario », *Politique et Sociétés*, 40(2), p. 27-49.

Lectures complémentaires

- Porter, I. (2021). « Quel avenir pour le populisme au Canada ? », *Le Devoir*, <https://www.ledevoir.com/societe/635340/quel-avenir-pour-le-populisme-au-canada>.
- Villeneuve-Siconnelly, K. et P.R. Dubois (2021). « Pandémie et politique : un moteur pour le populisme de droite au Québec ? », *Acfas Magazine*, <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2021/09/COVID-19-pandemie-politique-moteur-populisme-droite-au-quebec>.
- Dubois, P.R., K. Villeneuve-Siconnelly, E. Montigny et T. Giasson. (2022). « Un grand éclatement ? Comprendre les réalignements et transformations de la vie politique québécoise », *Recherches sociographiques*, 63(1-2), p. 9-26.

SÉANCE 8 : Les politiques publiques

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État?* : Chapitre 11
- Thoenig, J.-C. (2019). « Politique publique ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (5^e édition), Paris : Presses de Sciences Po, p. 462-468.
- Bernier, L. et G. Lachapelle. (2011). « L'étude des politiques gouvernementales ». Dans L. Bernier, G. Lachapelle et S. Paquin (dir.), *L'analyse des politiques publiques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 9-35.
- Fortin, P. (2022). « Le progrès économique et social au Québec depuis 60 ans ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 59-81.

Lectures complémentaires

- Palier, B. (2019). « Path dependence ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (5^e édition), Paris : Presses de Sciences Po, p. 446-453.
- Pierson, P. (2000). « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94(2), p. 251-267.
- Rochefort, D.A. et R.W. Cobb. (1993). « Problem Definition, Agenda Access, and Policy Choice », *Policy Studies Journal*, 21(1), p. 56-71.
- Schneider, A. et H. Ingram. (1993). « Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy », *American Political Science Review*, 87(2), p. 334-347.
- Hardin, G. (1968). « The Tragedy of the Commons », *Science*, 162(3859), p. 1243-1248.
- Belot, C. (2019). « Opinion publique et politiques publiques ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (5^e édition), Paris : Presses de Sciences Po, p. 446-453.

SÉANCE 9 : Le processus budgétaire et les contrôles

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitre 10 et 29
- Cliche, P. (2012). « Budget ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=8
- Tremblay, M.-S. (2012). « Vérification/Audit ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=30.
- Tremblay, M.-S. (2012). « Contrôle ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=75.
- Gow, J.I. (2012). « Imputabilité ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=54.
- Comeau, P.-A. (2012). « Accès à l'information ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=1.
- Clark, D. (2012). « Charte de services aux citoyens ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=6.

Lectures complémentaires

- Cliche, P. (2017). *Le budget du Québec. Fondements, contraintes et défis*. Québec : Presses de l'Université du Québec. (Chapitre 1 « Le budget : concepts et processus » ; chapitre 2 « Le budget et le rôle économique de l'État » ; chapitre 3 « Le contexte budgétaire » ; Chapitre 4 « Le cadre juridique du budget » ; chapitre 5 « Le cadre comptable » ; chapitre 8 « Le contrôle budgétaire »).
- Lewis, J.M. (2015). « The politics and consequences of performance measurement », *Policy and Society*, 34, p. 1-12.
- Weber, A.M. (2022). « Les députés du contrôle budgétaire entre passion, intérêt et désaffection ». Dans C. Feldman, G. Tellier et D. Groves (dir.), *Legislatures in Evolution / Les législatures en transformation*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, p. 91-117.

SÉANCE 10 : Communication, médiatisation et politisation de l'administration publique

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État?* : Chapitres 25 et 27
- McCombs, M.E. et D.L. Shaw. (1972). « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, 36(2), p. 176-187.
- Côté, C. (2011). « L'espace public : les médias et l'ordre du jour politique ». Dans L. Bernier, G. Lachapelle et S. Paquin (dir.), *L'analyse des politiques publiques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p.103-124.

Lectures complémentaires

- Gingras, A-M. (2009). *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Québec : Presses de l'Université du Québec. (Chapitre 2 : « Les médias et les pouvoirs politiques »).
- Aucoin, P. (2012). « New Political Governance in Westminster Systems: Impartial Public Administration and Management Performance at Risk », *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 25(2), p. 177-199.
- Dubois, P.R., T. Giasson et A. Marland (2023, à paraître). « Le marketing et le branding des institutions publiques : quand l'administratif rencontre le politique ». Dans F. Bastien et M. Lalancette (dir.), *Médiatisation de la politique : logiques et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Thibault, S., F. Bastien, T. Gosselin, C. Brin et C. Scott. (2020). « Is There a Distinct Quebec Media Subsystem in Canada? Evidence of Ideological and Political Orientations among Canadian News Media Organizations », *Canadian Journal of Political Science*, 53(3), p. 638-659.

- Dion, S. (1986). « La politisation des administrations publiques : éléments d'analyse stratégique », *Administration publique du Canada*, 29(1), p. 95-117.
- Gelders, D. et Ø. Ihlen. (2010). « Government communication about potential policies: Public relations, propaganda or both? », *Public Relations Review*, 36, p. 59-62.

SÉANCE 11 : Décentralisation, déconcentration et relations avec les municipalités

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État?* : Chapitre 18
- Andrew, C. et M. Goldsmith. (1998). « From Local Government to Local Governance-and Beyond? », *International Political Science Review*, 19(2), p. 101-117.
- Berber, B.R. (2015). *Et si les maires gouvernaient le monde? Décadence des États, grandeur des villes*, Paris : Éditions Rue de l'échiquier. (Chapitre 1 : « Pourquoi c'est souhaitable et comment les maires s'y prennent déjà? »).
- Divay, G. (2012). « Décentralisation ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=13.
- Divay, G. (2012). « Déconcentration ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=48.
- Bernier, P. (2012). « Dévolution ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=45.
- Rigaud, B. (2012). « Agence ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=5.

Lectures complémentaires

- *Secrets d'État?* : Chapitres 16 et 17
- Chiasson, G. (2012). « Horizontalité ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=17.
- Kernaghan, K. (2012). « Services intégrés ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=29.

- Gadbois, G. (2012). « Services partagés ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=7.

SÉANCE 12 : L'éthique en contexte public

Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitre 30
- Garzon, C. (2012). « Conflit d'intérêt ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=32.
- Weinstock, D. (2017). « Introduction aux fondements de l'éthique et de la déontologie ». Dans Barreau du Québec (dir.), *Éthique, déontologie et pratique professionnelle* (vol. 1). Montréal : Éditions Yvon Blais, p. 19-27.
- Brun, H. et G. Tremblay (2006). « Le droit du public de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental », *Éthique publique*, 8(1),
<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1878>.

Lectures complémentaires

- Monier, F. (2016). « La corruption : fille de la modernité politique ? », *Revue internationale et stratégique*, 101(1), p. 65-73.
- Bégin, L., Y. Boisvert, S. Jacob, L. Langlois, A. Lacroix et F. Aubé Beaudoin. (2021). « La prévention des risques éthiques dans les grands projets d'infrastructure : résultats d'une étude », *Éthique publique*, 23(1), <https://doi-org.banques.enap.ca/10.4000/ethiquepublique.5473>.
- Bibeau, V. (2011). « L'éthique et la déontologie dans la fonction publique québécoise : complémentarité ou confusion ? », *Éthique publique*, 13(1),
<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.353>.
- Yates, S. (2018). « La transparence des activités de lobbyisme au Québec : la grande illusion ? », *Revue française d'administration publique*, 165(1), p. 33-47.

SÉANCE 13 : Réalisation du travail final (pas de séance en classe)

Les consignes vous seront communiquées préalablement par le professeur.

CALENDRIER HIVER 2023

SÉANCES	CONTENU
SÉANCE 1 18 janvier	Introduction générale du cours – Fondements et objets de l'État
SÉANCE 2 25 janvier	La constitution canadienne et l'État québécois
SÉANCE 3 1 ^{er} février	La fonction législative
SÉANCE 4 8 février	La fonction gouvernementale
SÉANCE 5 15 février	La fonction juridictionnelle
SÉANCE 6 22 février	La fonction administrative
Semaine de lecture du 27 février au 5 mars	
SÉANCE 7 8 mars	La politie
SÉANCE 8 15 mars	Les politiques publiques
SÉANCE 9 22 mars	Le processus budgétaire et les contrôles
SÉANCE 10 29 mars	Communication, médiatisation et politisation de l'administration publique
SÉANCE 11 5 avril	Décentralisation, déconcentration et relations avec les municipalités
SÉANCE 12 12 avril	L'éthique en contexte public
SÉANCE 13 19 avril	Réalisation du travail final (pas de séance en classe)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Normes de présentation des références bibliographiques dans les travaux

Le guide de l'APA est disponible dans les différentes bibliothèques de l'ENAP :

AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (2010). Publication manual of the American Psychological Association, 6^e éd., Washington, DC, American Psychological Association.

[Mon Diapason – Outil bibliographique pour apprendre à citer ses sources selon les normes de l'APA](#)

[Normes de l'APA](#)

Des formations sont offertes dans les différentes bibliothèques de l'ENAP :

[Honnêteté intellectuelle et plagiat](#)

Normes de présentation des travaux

[Guides pour la rédaction](#)

Intégrité et Honnêteté intellectuelle

[Règlement relatif au plagiat et aux actions et comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP](#)

Évaluation des apprentissages

[Politiques et règles administratives relatives à l'évaluation des apprentissages](#)

Politique sur la qualité de la langue française

[Politique relative à l'usage et à la qualité de la langue française](#)

Règlement des études

[Règlement des études](#)

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Étudiantes et étudiants en situation de handicap

Les Services aux étudiant(e)s de l'ENAP (SAE) ont pour mandat de soutenir les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet d'études, de concert avec le personnel enseignant. Les professionnel(e)s des SAE peuvent vous accompagner, sur demande, dans l'élaboration, la réalisation et la coordination d'un plan de service personnalisé, en collaboration avec le personnel enseignant. N'hésitez pas à en parler à votre professeur pour qu'il vous dirige vers nos services en toute confidentialité ou encore contactez-nous directement : sae@enap.ca

[L'équipe des Services aux étudiants](#)

Politique de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel

L'ENAP estime que toutes les personnes qui composent la communauté universitaire devraient pouvoir compter sur un milieu de travail, d'études ou de prestation de services exempt de toute forme de violences à caractère sexuel. Pour en savoir plus, consulter la politique :

[Politique de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel](#)

Pour avoir du soutien, faire un signalement ou une plainte :

Ligne d'intervention – Violences à caractère sexuel : 1-866-220-7114

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Bernier, R. (dir.). (2014). *Les défis québécois. Conjonctures et transitions*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bernier, R. et S. Paquin (dir.). (2019). *L'État québécois Où en sommes-nous?* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bernier, L., G. Lachapelle et S. Paquin (dir.). (2011). *L'analyse des politiques publiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Borgeat, L. (2018). *Choisir l'administration publique? 30 lettres pour une jeunesse sceptique...* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Boussagnet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.). (2019). *Dictionnaire des politiques publiques* (5^e édition). Paris : Presses de Sciences Po.

Cliche, P. (2017). *Le budget du Québec. Fondements, contraintes et défis*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Côté, L. et J.-F. Savard (dir.). (2012). *Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique* (www.dictionnaire.enap.ca). Québec : École nationale d'administration publique.

Couture, J. et S. Jacob (dir.). (2019). *Démocratie et politiques publiques*. Québec : Presses de

l'Université Laval.

- Dunn, C.J. (dir.). (2018). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Oxford :Oxford University Press.
- Gow, J.I., M. Barrette, S. Dion et M. Fortmann (dir.). (1993). *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Henry, N. (2018). *Public Administration and Public Affairs* (13^e édition). New York: Routledge.
- Hudon, R. et C. Poirier. (2013). *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Johnson, D. (2006). *Thinking Government Public Sector Management in Canada* (2^e édition). Toronto: University of Toronto Press.
- Lemieux, V. (2009). *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir* (3^e édition). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Malcolmson, P. et R. Myers. (2000). *Le régime politique canadien*. Peterborough : Broadview Press.
- Marland, A. et J. Wesley (2019). *The Public Servant's Guide to Government in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Mercier, J. (2002). *L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Michaud, N. (dir.) (2017). *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (2^e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montigny, E. et F. Géliveau (dir.). (2013). *Parlementarisme et francophonie*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Paquin, S. et X.H. Rioux (dir.). (2022). *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Savoie, D.J. (2019). *La démocratie au Canada : l'effritement de nos institutions*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Schiffino, N., O. Paye, V. Legrand, J. Jamin, P. Baudewyns et T. Balzacq. (2022). *Fondements de science politique* (2^e édition). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Tremblay, M. (dir). (2023). *Le parlementarisme canadien* (7^e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, M. et R. Pelletier (dir.) (2017). *Le parlementarisme canadien* (6^e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, P.P. (dir.). (2012). *L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise*. Québec : Presses de l'Université du Québec.